



Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

COMMUNIQUE AGREMENT FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES AU TITRE DE LA CAMPAGNE CAFE-CACAO 2022/2023

Le Conseil du Café-Cacao invite les opérateurs désireux d'exercer en qualité de fournisseurs de Biens et Services au cours de la campagne 2022/2023, à constituer leur dossier de demande d'agrément.

La liste des pièces à fournir est disponible sur le site du Conseil du Café-Cacao : www.conseilcafecacao.ci

Le dossier sera soumis en **trois (03) exemplaires** dont **un (1) original et deux (02) copies** à l'immeuble CAISTAB au 19^{ème} étage (Secrétariat du Directeur de l'Administration et des Ressources Humaines). Seuls les dossiers reliés et comportant toutes les pièces requises et dans l'ordre, seront acceptés et traités.

Les dossiers sont reçus du **04 juillet au 15 Août 2022** de 8h à 12h et de 14h à 16h.

Les frais de dossier fixés à **15.100 F CFA** par lot choisi, sont payables en une seule fois sur le compte ouvert à cet effet dans les livres d'**ECOBANK n° de compte CI059 01001 121207317305 02**.

Pour toute information, veuillez prendre contact avec Le Conseil du Café-Cacao aux numéros suivants :

- **Téléphone : 27 20 25 56 42/27 20 20 27 50 / 27 20 20 28 64**



La Direction Générale